

Présidente: Mme BRICHEZ, Maire

Étaient présents : Mme BRICHEZ - M. HUGUET – Mme DRICI - M. GAUTIER – M. FRIN — Mme DELHUMEAU – Mme BERTIN — Mme GOBERVILLE – M. THIL – M. GAUDEFROY – Mme HENSER-MARTIN – M. LANTHIEZ

Absents excusés : M. DEFROCOURT - M. NIESTRATA - Mme CHARLES (procuration à Mme BRICHEZ)

Secrétaire de séance : Mme BERTIN

* * * * *

1. Le tarif des concessions au cimetière est fixé comme suit :

- Concessions perpétuelles : 150 €
- Concessions cinquantennaires : 90 €
- Concessions trentennaires : 65 €
- Concessions temporaires (15 ans) : 25 €

Toutes les concessions autres que perpétuelles seront renouvelables à expiration.

2. Concernant le Jardin du Souvenir, le tarif de la concession cinquantenaire qui comprend l'emplacement et la fourniture de la case par la Commune est fixé à 700 €.

Il est précisé que les frais d'ouverture et de fermeture des cases ainsi que la gravure sur les portes sont à la charge du concessionnaire.

3. Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres composant les commissions communales ci-dessous :

■ Commission des finances et de l'administration générale :

Yoann **FRIN** – Eric **LANTHIEZ** – Sonia **DRICI**

■ Commission de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, démocratie locale et des sports :

Martine **CHARLES** – Jean-Claude **GAUDEFROY** – Yoann **FRIN** – Marina **DELHUMEAU** – Jean-Marie **THIL** – Estelle **BERTIN**

■ Commission de l'espace urbain :

Martine **CHARLES** – Ariane **HENSER-MARTIN** – Sabrina **GOBERVILLE** – Jean-Marie **THIL**

4. Mme **BRICHEZ** expose la méthodologie que lui a présentée M. Lionel **GARIAN**, consultant, spécialisé dans le domaine de la sécurité urbaine et de la vidéoprotection et ajoute que la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage comprend 3 ou 4 phases. Un avis favorable est donné au lancement de l'étude du projet d'installation de vidéoprotection, sachant qu'une expertise électrique préalable devra être réalisée.

5. Une subvention de 300,00 € sera versée à la « Virade hondainvilloise ». La décision modificative n° 1 au budget est adoptée. Elle prévoit l'inscription de + 300,00 € au compte 6574 et de – 300,00 € au compte 64131.

6. Invité à se prononcer sur le taux de progression à retenir pour 2020, s'agissant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs, le Conseil Municipal vote un taux de 0,9 %.

DIVERS - INFORMATIONS

■ L'acte de vente du terrain à bâtir communal sis au 440 de la rue de Beauvais a été signé ce matin en l'étude de Maître **RABUS**.

■ Les travaux de voirie débiteront le 03 août prochain.

■ Le remplacement des lampes de l'éclairage public dans le bourg est programmé pour la fin du mois de juillet.

■ Pour favoriser une meilleure circulation de l'information, la loi n° 19-1461 du 27 décembre 2019 énonce en son article 8 que le CGCT est complété par l'article L.5211-40-2 stipulant que les conseillers municipaux des communes membres d'un EPCI sont destinataires d'une copie de la convocation adressée aux conseillers communautaires ou aux membres du comité syndical avant chaque réunion. Leur sont également communiqués les rapports et comptes rendus des réunions de l'intercommunalité.

■ M. le Directeur Départemental des finances publiques a transmis ce jour la liste des contribuables composant la Commission Intercommunale des Impôts Directs. Ont été désignés :

- Commissaires titulaires : Mme Martine **CHARLES** – M. Maurice **DEFROCOURT** – M. Michel **GAUTIER** – Mme Ariane **HENSER-MARTIN** – Mme Estelle **BERTIN** – M. Robert **ROS**
- Commissaires suppléants : Mme Monique **HUGUET** – Mme Magali **DELPLANQUE** – M. Vincent **BALANDRAS** – M. Daniel **DUPRÉ** – M. Mehdi **DRARIS** – M. Francis **GUILLOT**

Fait à HONDAINVILLE, le 11 juillet 2020

Le Maire, Michèle BRICHEZ